

**PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)**  
**Ajouts au système de contrôle d'accès Sphinx de Siemens au CTA.**

1. Description du préavis. L'explication suivante doit être précisée :

***Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et aux organismes d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir à la collectivité des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un marché pour un bien, un service ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet pendant la période d'affichage de quinze jours civils un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois les fournisseurs qui n'ont pas été retenus informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondait pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électronique.***

***Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.***

2. La définition des exigences ou des résultats attendus comportant suffisamment de détails pour permettre aux entrepreneurs potentiels de déterminer s'ils ont la capacité d'y répondre, ainsi que pour offrir à l'agent responsable des marchés une base solide pour évaluer l'énoncé de capacités des fournisseurs potentiels. (Pour de plus amples renseignements sur la définition des exigences ou le développement d'un énoncé des travaux, veuillez consulter le *Guide du nouvel acheteur* disponible sur le site web de Contrats Canada :

<http://contratscanada.gc.ca/buyerguide/fr/index-f.htm>).

**Projet : Ajouts au système de contrôle d'accès Sphinx de Siemens au CTA.**

**Le projet consiste à ajouter des points de contrôle d'accès sur des portes existantes au Centre des technologies de l'aluminium à Saguenay, à partir du système de contrôle d'accès Sphinx de Siemens qui est déjà en place au CTA. Le système existant est composé de lecteurs de cartes HID iClass 37 bits raccordés à un certain nombre de contrôleurs CA-10 de Sidelco, qui commandent principalement des retenues magnétiques et des gâches électriques.**

**Le système de contrôle d'accès au CTA est un système fabriqué, installé et entretenu exclusivement par Siemens produits de bâtiments, anciennement connu sous le nom de Sidelco. Siemens détient toute la propriété intellectuelle des équipements existants et nouveaux, et ne permet l'installation et l'entretien de ces équipements qu'à des fournisseurs exclusifs dans chacune des régions desservies par eux.**

3. Le cas échéant, un énoncé indiquant si le marché éventuel est soumis à l'un des accords commerciaux, à la Stratégie d'achat auprès des entreprises autochtones ou à l'une des ententes sur le revendication territoriale globale. L'énoncé suivant doit être placé au début quand l'acquisition est réservée en vertu de la Stratégie d'achat auprès des entreprises autochtones :

**« Cette exigence est réservée pour un fournisseur autochtone conformément à la Stratégie d'achat auprès des entreprises autochtones. »**

**N/A**

4. Lorsqu'un titre de propriété intellectuelle découle de l'exécution d'un marché, un énoncé doit préciser si ce titre fait l'objet d'une exception en vertu de la Politique sur le titre de propriété intellectuelle découlant des marchés d'acquisitions de l'État ou si la propriété intellectuelle demeure celle de l'entrepreneur. Cette politique peut être consultée à l'adresse suivante:

[http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs\\_pol/dcgpubs/Contracting/tipaucpc\\_f.html](http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/Contracting/tipaucpc_f.html)

**N/A**

5. La période du marché éventuel ou la date de livraison requise (y compris la date du renouvellement éventuel ou les années d'option).

**DURÉE : Du 27 février au 31 mars 2014.**

6. Une estimation du coût du marché éventuel, s'il y a lieu, à condition que cela ne soit pas préjudiciable aux négociations avec l'entrepreneur éventuel ou à sa position face à ses concurrents si le marché fait l'objet d'une invitation à soumissionner traditionnelle ou électronique.

**Valeur estimative du marché : 98 700\$ CAD + taxes**

7. Toute exception au Règlement sur les marchés de l'État et, s'il y a lieu, les raisons des invitations à soumissionner restreintes dans le cadre des accords commerciaux visés. Les raisons de l'adjudication du marché éventuel doivent également être précisées. Ces renseignements permettront d'expliquer pourquoi le fournisseur choisi a été considéré comme étant le seul à pouvoir effectuer les travaux ou fournir les biens ou les services.

**Siemens détient toute la propriété intellectuelle des équipements existants et nouveaux, et ne permet l'installation et l'entretien de ces**

**équipements qu'à des fournisseurs exclusifs dans chacune des régions desservies par eux.**

8. Nom et adresse de l'entrepreneur éventuel visé par le préavis.

**Siemens, Technologies du bâtiment ltée  
2400, de la Métallurgie,  
Jonquière QC G7X 9H2**

9. Un énoncé expliquant aux fournisseurs la marche à suivre pour répondre au préavis :

***« Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de fournir les services/biens décrits dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit auprès de la personne-ressource indiquée dans le préavis au plus tard à la date de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis. »***

10. La date limite (heure, jour, mois et année) pour la présentation d'un énoncé de capacités (c.-à-d., dans les quinze jours civils suivant la publication du préavis).

**Clôture : 15 h (HNE), 24 Février 2014**

11. Nom, titre, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse électronique de la personne-ressource à qui les fournisseurs peuvent adresser leurs questions ou soumettre leur énoncé de capacités.

**R-Michel Simard  
Agent de gestion du matériel, Région du Québec, SAGUENAY-CNRC  
Supervisor, Material Management Officer, Quebec Region, NRC- SAGUENAY  
Tél. | Tel. (418) 545-5250 Docufax (418) 545-5254  
Courriel | E-mail : [R-Michel.Simard@cnrc-nrc.gc.ca](mailto:R-Michel.Simard@cnrc-nrc.gc.ca)**

8 Février 2014/RMS